



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-002

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-002 INTITULÉ « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 2009-004 CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES »

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SANDRA GÉRÔME,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-
CAXTON, MRC DE MASKINONGÉ :

QUE le conseil municipal a adopté le 4 mars 2024, le règlement portant le numéro 2024-002 intitulé
« Règlement amendant le règlement 2009-004 concernant la constitution d'un fonds local réservé à
la réfection et l'entretien de certaines voies publiques ».

L'objet de ce règlement est de modifier l'article 3 « Destination du fonds » du règlement 2009-004.

Le règlement est disponible pour consultation aux heures d'ouverture de la Maison du Citoyen soit du lundi
au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Bienvenue à tous!

Donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce 6 mars 2024.


Sandra Gérôme
Directrice générale et greffière-trésorière